



Fondée en 1970 par Françoise Mézières

Membre de la Charte de Qualité des Organismes de Formation Continue en Kinésithérapie

FORMATION A LA MÉTHODE MÉZIÈRES DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM - Prénom

Date de naissance Profession.....

Date du diplôme Autres formations suivies.....

Adresse.....

..... Mail :

Tél. professionnel Tél.

Libéral en activité - Salarié d'entreprise - Sans activité (rayer la mention inutile)

Comment avez-vous connu notre formation (si vous avez connu la formation via internet, merci de préciser le site) ?

.....
A noter : Si vous êtes en situation de handicap ou reconnu RQTH, merci de le préciser à Virginie Dussert (amik.secretariat@gmail.com) afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions

Frais d'inscription nets : joindre un chèque de **400 euros à l'ordre de AMIK** (encaissement 15 jours avant le premier cycle de formation) ou photocopie de l'ordre de virement - **PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA PRESENTE FICHE D'INSCRIPTION** : photo d'identité + photocopie de votre diplôme

Règlement possible par virement : IBAN **FR76 1027 8084 0000 0212 5000 214** / BIC **CMCIFR2A** / **Crédit Mutuel**

Établi, le....., Signature

Conditions d'annulation

En cas d'empêchement, le participant pourra obtenir son inscription à un stage ultérieur, à la condition de porter sa défaillance à la connaissance de l'AMIK, un mois au minimum avant le début du stage, pour permettre à cette dernière de pourvoir à son remplacement.

Dans ce cas, seule serait alors retenue sur le premier versement prévu à l'article IV la somme forfaitaire de 76 € pour frais de dossier.

En cas d'annulation pure et simple par le participant dans un délai inférieur à un mois, l'AMIK conservera l'intégralité du 1^o versement.

L'AMIK décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'un absentéisme non justifié. Ainsi, tout cycle de la formation régulièrement engagé est intégralement dû par le kinésithérapeute.

L'AMIK se réserve la possibilité d'annuler la formation, sauf cas de force majeure, 15 jours avant la date de début du 1er cycle (cf annexe pédagogique) notamment en raison d'un motif indépendant de sa volonté ou d'un nombre d'inscriptions insuffisant. Les sommes versées par le kinésithérapeute feront alors l'objet d'un remboursement immédiat sans que ce dernier ne puisse prétendre à une indemnisation complémentaire à quelque titre que ce soit.

BULLETIN D'ADHÉSION A L'AMIK

Je soussigné(é), Mr, Mme, Mlle Nom :Prénom :.....

Adresse professionnelle (celle que vous souhaitez faire figurer dans l'annuaire) :

.....

.....

Tél :

E-Mail :.....(souhaitez-vous faire figurer votre mail sur l'annuaire ? : OUI NON)

Adresse courrier (si différente de l'adresse professionnelle) :

.....

Date de naissance :

demande mon adhésion à l'AMIK en tant que **Membre Stagiaire**

Cotisation Membre Stagiaire de l'AMIK : joindre un chèque de **40 euros à l'ordre de l'AMIK** ou

par virement : IBAN **FR76 1027 8084 0000 0212 5000 117** / BIC **CMCIFR2A** / **Crédit mutuel**

La demande d'inscription à la Formation et le bulletin d'adhésion à l'AMIK sont à retourner, accompagnés de la photocopie du diplôme, d'une photo d'identité et de vos règlements à l'adresse ci dessous :

AMIK – 7 rue de la Pompe au Bréteil - 33320 EYSINES